



**Conseil des Arts
du Canada**

**Canada Council
for the Arts**

Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, les présents états financiers trimestriels non vérifiés présentent fidèlement, à tous les égards importants, la situation financière, les résultats des opérations et les flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes présentées dans les états financiers trimestriels.

Robert Sirman
Directeur et chef de la direction

Robin Ghosh, CA, CPA
Dirigeant principal des finances

Ottawa, 24 août 2011